



Appel à Candidature

Résidence d'artistes, jeunes diplômé(e)s de l'ésam Caen/Cherbourg

LA FABRIQUE A.P.E.F.I.M Lieu d'émergence de création artistique pluridisciplinaire soutenu par la ville de Caen

Dans le cadre de son projet et de ses missions de soutien à la création, La Fabrique APEFIM, met à la disposition de jeunes artistes diplômé(e)s de l'École Supérieure d'Art et Médias de Caen/Cherbourg, un atelier d'expérimentation, dans le cadre d'une résidence de création.

Cet espace se veut un tremplin pour permettre à de jeunes professionnels de fortifier leurs pratiques plastiques et leur intégration professionnelle.

Conçu comme un laboratoire expérimental, la Fabrique vise à répondre de manière adaptée et concertée au souci d'accompagner de jeunes artistes dans le développement de leur activité.

La résidence

- Mise à disposition de 2 ateliers individuels de 25m² ainsi qu'un espace commun de 77 m² proposés à deux jeunes artistes pour une durée de 6 mois.
- Les périodes de résidence vont de **mars à août** inclus et de **septembre à février**.
- Les artistes ont accès aux outils matériels et communs de l'association selon les modalités de fonctionnement prévues par le règlement et auxquelles sont soumis tous les résidents à la Fabrique.
- Chaque artiste est autonome financièrement. La mise à disposition des locaux est gratuite mais la Fabrique n'est pas en mesure de soutenir financièrement les artistes. Aucune allocation ni bourse de production ne seront fournies.

Sélection et dossier de candidature

La sélection s'opère sur dossier de candidature sans thème imposé à envoyer en format numérique par mail (PDF lié, 10Mo maximum) à fabricaen@gmail.com

Renseignements : 02 31 73 31 90

Le dossier devra comprendre

- ▶ Une présentation du travail artistique
 - ▶ Un CV
 - ▶ Un projet de résidence (une page maximum)
- ▶ Une sélection de travaux (10 pages maximum)

Conditions de participation

- ▶ Être diplômé(e) d'un DNSEP de l'ésam Caen/Cherbourg depuis moins de 3 ans (2016-2018)
 - ▶ Travaux tous supports acceptés, hormis les œuvres monumentales
- ▶ Témoigner d'une volonté de se professionnaliser dans le domaine des arts visuels

Un comité de sélection composé de membres de la Fabrique et de personnalités extérieures se réunira dans la quinzaine suivant ces dates

Pour les résidences du

1er mars 2019 au 31 août 2019

Les dossiers de candidature sont à transmettre

- ▶ **avant le 31 janvier 2019 (minuit)**

1er septembre 2019 au 28 février 2020

Les dossiers de candidature sont à transmettre

- ▶ **avant le 30 juin 2019 (minuit)**